

A partir du 5 mars, l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) s'arrêtent !



La première Coordination nationale des facs et labos en lutte, les 1er et 2 février, a non seulement montré que la mobilisation s'étendait dans l'ESR, elle a également favorisé son extension, à travers notamment :

- la multiplication des **AG** de composantes dans des universités jusqu'alors peu mobilisées ;
- la création, induite par l'AG des précaires qui s'est tenue le 1er février pendant la coordination nationale, de **collectifs de précaires** (surtout enseignant-e-s et chercheu-se-s) dans beaucoup d'universités et ont organisé des actions pour être visibles le 11 février.

Les collectifs, départements, facs, labos qui entrent dans l'action rejoignent les universités déjà mobilisées depuis le mois de décembre pour la défense des retraites et contre la précarité.

Un mouvement étudiant se développe. Tous les personnels, enseignant ou non, ont un rôle à jouer pour favoriser son émergence :

- là où des étudiant-e-s sont d'ores et déjà prêt-e-s à s'organiser, **SUD éducation appelle à faire grève pour permettre l'entrée des étudiant-e-s dans le mouvement**, et a minima à suspendre le contrôle d'assiduité et à adapter les formes d'évaluation ;
- là où les étudiant-e-s semblent peu mobilisé-e-s et désertent les universités dès que les enseignant-e-s sont en grève, **SUD éducation appelle à proposer des moyens pour prendre connaissance des réformes en cours** (retraites, mais aussi assurance-chômage, ORE-ParcourSup et conséquences de la LPPR sur la qualité des études) et ouvrir la discussion sur la précarité croissante de la condition étudiante. Des collègues le font dans différentes facs par des discussions ouvertes dans les cours habituels, par des temps de débat ou de cours alternatifs.



Amplifions la mobilisation pour les retraites, contre la LPPR et la précarité

À partir du 5 mars : grève reconductible

La journée de mobilisation du 5 mars, qui survient trois mois exactement après le début de la grande lutte pour les retraites, doit donc être envisagée comme un moment de relance, où l'ESR assume un rôle de premier plan dans la poursuite de la mobilisation.

Pour **amplifier le rapport de force avec le gouvernement**, l'arrêt de l'enseignement supérieur et de la recherche le 5 mars doit constituer non seulement un objectif immédiat de mobilisation dans nos facs et nos labos, mais surtout le **point de départ d'une grève reconductible**.

Dans la lignée de la motion votée lors de la Coordination nationale et de l'appel inter-syndical à la grève à compter du 5 mars, **SUD éducation appelle à organiser des AG à tous les niveaux (dans les labos, les unités, les services, les UFR, les universités)**, pour débattre et voter sur la question de la grève reconductible, autour de l'objectif : « l'université et la recherche s'arrêtent à partir du 5 mars 2020 ».

SUD éducation appelle à reconduire la grève lors des assemblées générales qui se réuniront dans ce cadre et à participer massivement aux actions et manifestations décidées par les AG locales pour le 5 mars et après.

L'arrêt de l'enseignement et de la recherche à partir du 5 mars n'implique pas nécessairement de désertter les campus. Il doit inscrire la grève dans une perspective de **réappropriation de notre outil de travail**, afin de mettre en œuvre ici et maintenant l'université ouverte et émancipatrice que nous voulons. Il doit permettre aussi de rendre possible la mobilisation étudiante et de **faire la jonction avec les autres secteurs en lutte et avec les mobilisations des 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes) et des 13 et 14 mars (journées internationales pour le climat)**.

6 et 7 mars : la deuxième Coordination nationale des facs et labos en lutte

Les 6 et 7 mars, une deuxième Coordination des facs et labos en lutte se réunira. Nous appelons partout où c'est possible à mandater des délégué-e-s au niveau des universités, en construisant des positions collectives entre UFR, départements, labos et services, afin que la coordination soit une vraie coordination nationale représentative. Cela est nécessaire pour assurer un équilibre des représentations entre Paris et les autres régions et entre les différentes disciplines.

SUD éducation appelle à mettre à l'ordre du jour des AG locales les mandaterments à la Coordination nationale, et à préciser le contenu de ces mandats pour permettre la coordination et d'amplification des mobilisations dans l'ESR.

